

Loin des urnes. L'exclusion politique des classes populaires

Camille Peugny

À l'approche des scrutins présidentiels et parlementaires, la question de l'égalité d'accès au vote est de nouveau posée. En mesurant de façon exhaustive les différentes formes de non-participation électorale (nationalité, non-inscription et abstention), Camille Peugny met au jour l'ampleur de l'exclusion politique qui touche les classes populaires et souligne le rôle des collectifs de travail dans leur inégale politisation.

À chaque fois que les résultats d'une élection semblent déjouer les pronostics, les commentateurs de la vie politique tournent leur regard vers les « classes populaires ». C'est le cas en France, depuis l'accession du Front national au second tour de l'élection présidentielle en 2002 et le rejet du projet de constitution européenne en 2005, aux États-Unis lorsqu'il s'agit de comprendre la victoire de Donald Trump, ou en Europe à la faveur du Brexit et des succès réels ou attendus des partis d'extrême droite. Chacun de ces scrutins occasionne alors des débats parfois vifs sur les conséquences politiques de la précarisation des conditions de vie d'une frange croissante des classes populaires. Progressivement, l'idée s'est imposée que ces « perdants de la mondialisation » (Kriesi *et al.* 2008), jadis acquis à la gauche, constituaient un peu partout les nouveaux bataillons électoraux des partis d'extrême droite, lesquels offraient un débouché à leur légitime colère. Sans discuter ces thèses sur le fond¹, nous souhaiterions ici présenter des résultats qui introduisent une nuance non négligeable : une part importante des employés et des ouvriers continuent, en réalité, à se tenir très éloignés du processus électoral.

De fait, les déterminants sociologiques de l'abstention sont connus depuis longtemps. Participer à un scrutin nécessite des ressources et des compétences qui sont socialement marquées. Le « cens caché » (Gaxie 1978) exerce son effet au détriment des individus les plus démunis en capital scolaire, enclins à s'auto-exclure d'un champ politique qui les maintiendrait d'autant plus facilement à distance que l'incompétence subjective et l'indifférence constituent une barrière invisible, nourrissant parmi les groupes dominés une abstention massive (Collovald et Sawicki 1991).

Si ce modèle sociologique a été enrichi par des travaux insistant sur la nécessité de prendre en compte les processus de mobilisation électorale (Braconnier et Dormagen 2007 ; Verba *et al.* 1995), l'enjeu particulier du scrutin (Franklin 2004) ou les dispositifs de facilitation matérielle (Braconnier *et al.* 2013), le constat demeure d'un lien étroit entre niveau de diplôme et participation électorale.

Pourtant, au cours des dernières décennies, les univers populaires ont été assez largement bouleversés par la hausse continue des taux de scolarisation. Entre 1987 et 2012, la part de bacheliers parmi les actifs ouvriers est ainsi passée de 4 % à 20 %. Cette « acculturation » scolaire des classes populaires (Schwartz 1998) s'est-elle traduite par un reflux de leur auto-exclusion du processus électoral ? Pour répondre à cette question, les données de l'enquête Participation

¹ Cette thèse du « gauchisme » a été sérieusement amendée par les travaux de Florent Gougou et Nonna Mayer, qui montrent que les succès du Front national parmi les ouvriers sont également imputables à la droitisation d'ouvriers déjà à droite (Gougou et Mayer 2012).

électorale 2012 de l'INSEE constituent un matériau de choix, parce qu'elles enregistrent des pratiques électorales effectives et que la taille des échantillons permet de considérer finement de nombreuses catégories d'employés et d'ouvriers². Ces données sont ainsi beaucoup plus fiables et solides que les éléments déclaratifs issus des sondages pré- ou post-électorales sur lesquels s'appuient trop souvent les commentaires pressés.

Le gradient social de l'abstention

L'examen des taux de participation aux élections présidentielle et législatives de 2012 permet de formuler trois résultats. Tout d'abord, parmi les salariés, plus on s'élève dans la hiérarchie des emplois, plus la probabilité de s'abstenir est faible. Ainsi, alors même que l'élection présidentielle demeure la plus mobilisatrice dans notre système électoral, seuls 77 % des ouvriers inscrits votent aux deux tours de l'élection de 2012, contre 81 % des employés, et 85 % des professions intermédiaires et des cadres supérieurs (voir tableau 1 en annexe). Les écarts entre catégories socioprofessionnelles sont sensiblement plus élevés lors des élections législatives, nettement moins mobilisatrices depuis qu'elles suivent immédiatement l'élection présidentielle, à la suite de l'introduction du quinquennat présidentiel et de l'inversion du calendrier électoral en 2002 : 43 % des ouvriers votent aux deux tours, contre 49 % des employés, 56 % des professions intermédiaires et 59 % des cadres supérieurs. Enfin, 11 % des ouvriers inscrits sont des abstentionnistes constants sur la période, contre 8 % des employés, 6 % des professions intermédiaires et 4 % des cadres supérieurs.

Second résultat, ces valeurs moyennes dissimulent des différences importantes dès lors que l'on considère des catégories plus fines, particulièrement parmi les employés et les ouvriers. Lors de l'élection présidentielle, parmi les ouvriers, 10 points séparent les ouvriers qualifiés de l'industrie (81 % de participation aux deux tours) des ouvriers non qualifiés de l'artisanat (71 %) et, au sein des employés, une différence de cinq points est observée entre les employés administratifs du privé (83 %) et les employés de commerce (78 %). Toujours parmi les employés, ces écarts sont bien plus élevés encore à l'occasion des législatives, 15 points séparant, par exemple, les employés de commerce des employés de la fonction publique. Ces chiffres dessinent les contours d'une hiérarchie bien établie parmi les employés, depuis les fractions les moins qualifiées jusqu'aux emplois administratifs du privé ou du public. Quant aux ouvriers, au-delà de la distinction entre qualifiés et non qualifiés, un gradient par secteur apparaît assez nettement, avec une participation plus élevée dans l'industrie. Enfin, troisième résultat, la hiérarchie entre employés et ouvriers n'est pas absolue : la frange la moins qualifiée des employés des services se tient plus éloignée du vote que certaines catégories d'ouvriers qualifiés.

Ces premiers résultats soulignent l'hétérogénéité des classes populaires salariées et la grande faiblesse des analyses, très présentes dans le débat public, qui les présentent comme un ensemble homogène, doté d'un comportement politique univoque.

Une estimation exhaustive de la non-participation électorale

Les chiffres mentionnés jusqu'à présent sont calculés, comme il est d'usage, parmi les électeurs inscrits. Ce parti pris conduit à surestimer la participation électorale car il ne permet pas de prendre en compte deux autres sources de non-participation. La première concerne les étrangers, qui n'ont pas le droit de vote, et, de ce point de vue, le paysage des classes populaires apparaît déformé si l'on ne considère pas la question de la nationalité. Parmi les employés les moins qualifiés des services

² Les données ne résultent pas d'une déclaration rétrospective des enquêtés mais d'un travail de consultation des listes d'émargement par les enquêteurs de l'INSEE. La base « inscription » permettant de mesurer l'inscription sur les listes électorales comprend environ 280 000 individus et la base « participation » près de 40 000. Cet article présente des résultats davantage explicités ailleurs : voir Peugny (2015).

ou les ouvriers de l'artisanat, plus d'un actif sur 10 est de nationalité étrangère, contre 3 %, par exemple, des actifs exerçant une profession intermédiaire. Au-delà du droit de vote, la non-inscription sur les listes électorales constitue, parmi les actifs qui ont la nationalité française, un autre vecteur de la non-participation électorale. Or, ici aussi, les classes populaires sont davantage concernées que les autres catégories socioprofessionnelles puisque 9 % des ouvriers sont dans ce cas, 6 % des employés, 4 % des professions intermédiaires et 2 % des cadres supérieurs. Pour estimer de manière exhaustive la non-participation électorale au niveau des groupes professionnels, il faut donc considérer trois dimensions (voir tableau 2 en annexe) : la nationalité (1), l'inscription sur les listes électorales (2) et l'abstention (3).

Une telle mesure montre que les inégalités sociales de participation sont, en réalité, bien plus fortes que lorsqu'on ne tient compte que de l'abstention des inscrits. En effet, si la non-participation électorale est en moyenne de 18 % pour l'ensemble des salariés, les proportions varient de 10 % pour les cadres supérieurs à 28 % pour les ouvriers. En matière de participation et de représentation politiques, un tel écart n'est pas anodin sur l'influence des différents groupes socioprofessionnels dans le processus de choix électoral. Alors que les ouvriers (22 %) sont plus nombreux que les cadres (17 %) dans la population et donc parmi les électeurs potentiels, le poids électoral des seconds est finalement supérieur. Dès lors, si l'on considère la politique comme un moyen de réguler les conflits entre les groupes sociaux et les consultations électorales comme des moments d'affrontement entre des intérêts divergents, en partie structurés par la position professionnelle des individus qui vivent et travaillent dans un pays, ces résultats soulignent l'ampleur de la domination qui continue à s'exercer dans le champ électoral, au détriment des classes populaires.

Par ailleurs, cette estimation confirme l'ampleur des écarts parmi les employés et les ouvriers. Seuls 13 % des employés administratifs sont concernés par la non-participation, deux fois moins que chez les employés des services aux particuliers. Chez les ouvriers, la proportion varie de 20 % pour les plus qualifiés de l'industrie à 40 % pour les non qualifiés de l'artisanat. Ce palmarès de la non-participation révèle que des pans entiers du groupe des employés et des ouvriers se tiennent à l'écart du vote. Il dessine en creux la stratification interne aux classes populaires, avec des zones de fragilité marquées parmi les moins qualifiés des employés des services ainsi que dans l'artisanat pour les ouvriers.

Le poids des collectifs de travail dans la politisation

Au-delà du constat de l'exclusion politique des fractions les plus précaires des classes populaires, la comparaison des professions au sein des classes populaires permet également de souligner l'importance des univers professionnels et des collectifs de travail dans les processus de politisation. On constate, tout d'abord, un effet significatif du type de contrat de travail sur la participation électorale. Ainsi, les ouvriers et les employés exerçant en CDD ou en intérim se tiennent beaucoup plus fréquemment éloignés du vote que ceux en contrat à durée indéterminée. En effet, ils sont moins souvent inscrits sur les listes électorales et ceux qui le sont s'abstiennent davantage lors des élections (voir tableau 3 en annexe)³. En prenant en compte la non-inscription et l'abstention à au moins l'un des deux tours de l'élection présidentielle, les écarts sont de l'ordre de sept points entre les employés en CDI (29 %) et ceux en CDD ou en intérim (22 %). Parmi les ouvriers, l'écart s'élève à 10 points (38 % contre 28 %). Parmi les employés de la fonction publique, les employés de commerce et plusieurs catégories d'ouvriers, les écarts sont même supérieurs à 10 points.

Cette sous-participation des employés et des ouvriers les plus précaires demeure significative lorsque l'on contrôle l'effet d'autres variables telles que l'âge, le sexe ou encore le niveau de

³ Pour des raisons de taille des échantillons, il n'est pas possible de vérifier sérieusement le lien entre type de contrat et participation électorale pour les autres catégories d'employés et d'ouvriers. Pour les employés des services à la personne, le type de contrat de travail ne constitue pas un bon indicateur de la stabilité de l'emploi (Devetter et Rousseau 2011).

diplôme. Toutes choses égales par ailleurs, les employés ou ouvriers exerçant en CDD ou en intérim ont une probabilité de s'abstenir supérieure de trois à cinq points selon le type d'élection.

Autre indice de cet effet positif de l'inscription durable au sein d'un collectif de travail, la faible participation des employés les moins qualifiés des services. À cet égard, la situation des employés des services directs aux particuliers apparaît particulièrement instructive. Cette catégorie regroupe principalement les assistantes maternelles et gardes d'enfants, les aides à domicile pour les personnes âgées et les femmes de ménage. Proche de 82 %, leur participation aux deux tours de l'élection présidentielle semble de prime abord plutôt élevée, les situant parmi les employés les plus « civiques » (tableau 1). Ce résultat contre-intuitif, compte tenu de leur faible niveau de qualification scolaire et de leurs caractéristiques sociodémographiques (des femmes, fréquemment immigrées) qui devraient plutôt favoriser l'abstention, doit d'abord être nuancé par le fait qu'ils sont plus fréquemment non inscrits sur les listes électorales (8,4 %). En prenant en compte cette dimension, leur taux de participation effective aux deux tours s'établit à 75 % et est inférieur à celui observé parmi les employés du public (79 %) et les employés administratifs du privé (81 %). Par ailleurs, il faut tenir compte de l'âge moyen relativement élevé des employés des services à la personne (42 ans), variable étroitement corrélée au niveau de participation. En restreignant l'analyse aux moins de 40 ans, pour neutraliser cet effet d'âge, et en tenant compte de la non inscription, ce sont bien les employés des services directs aux particuliers qui sont les moins nombreux à voter aux deux tours de l'élection présidentielle (63 % contre 68 % pour l'ensemble des employés).

Plus encore, cette sous-participation des employés des services à la personne résiste dans des modèles statistiques qui cherchent à neutraliser l'effet des variables classiquement liées à la participation. De tels résultats illustrent l'importance des univers professionnels dans la construction du rapport au politique (Michelat et Simon 1985 ; Paugam 1999). L'intégration dans un collectif de travail stable favorise la participation. Le monde de l'industrie, malgré son déclin numérique rapide, demeure pour l'essentiel un monde de la grande entreprise d'où les syndicats ne sont pas absents. À l'inverse, l'isolement professionnel de la plupart des salariés des services à la personne, qui travaillent seuls au domicile de particuliers, les prive de cet élément de socialisation politique.

L'organisation du travail et la présence de collectifs de salariés apparaît ainsi déterminante dans les processus de politisation des classes populaires, ce qui permet de comprendre pourquoi des fragments des salariés subalternes que tout inviterait à penser en termes de domination (des ouvriers de la métallurgie travaillant dans un secteur exposé à une concurrence internationale exacerbée) figurent parmi les plus politisés au sein des classes populaires. Pour les salariés cantonnés aux emplois les moins reconnus des services, dont le nombre augmente rapidement, c'est tout l'inverse : en plus de leur grande fragilité socio-économique (précarité de l'emploi, conditions de travail pénibles, émiettement du temps de travail, multiplicité des employeurs, etc.), leur isolement professionnel renforce leur invisibilité politique. De ce fait, alors même que le niveau d'éducation des employés et des ouvriers s'est considérablement élevé, les mutations de l'emploi pourraient bien venir contrarier les bénéfices attendus en termes de participation au débat politique. Nombreuses sont, en effet, les dynamiques qui détruisent les collectifs de travail : chaînes de sous-traitance, encouragement à l'auto-entreprenariat et ubérisation d'une part croissante de l'activité produisent de l'isolement professionnel. Nous aurions tort, pour le dire autrement, de minimiser les effets des politiques du travail qui, en favorisant ou en limitant la croissance de ces formes d'emploi, jouent un rôle clef dans les processus d'exclusion politique des classes populaires.

Annexes : tableaux 1, 2 et 3

Tableau 1. Catégories socioprofessionnelles et participation aux élections de 2012

	Présidentielles			Législatives			Séquence entière	
	Vote aux deux tours	Abstention à un des deux tours	Abstention aux deux tours	Vote aux deux tours	Abstention à un des deux tours	Abstention aux deux tours	Au moins une abstention	Abstention constante
Agents de service de la fonction publique	82,9	9,8	7,3	54	18,3	27,8	49	6,5
Policiers et militaires	74,1	11,1	14,9	44,1	17,1	38,8	59	14,2
Employés administratifs d'entreprise	83,5	9,9	6,6	51,2	20,1	28,8	51,8	5,4
Employés de commerce	77,5	10,5	12	38,3	19,3	42,5	63,3	11,6
Personnels des services aux particuliers	81,7	9	9,3	48,1	18,1	33,8	54,1	8,9
Ensemble des employés	81,3	9,9	8,9	49	18,7	32,3	53,6	8,1
Ouvriers qualifiés de type industriel	81,3	11,3	7,4	46,3	20,6	33,1	55,5	6,8
Ouvriers qualifiés de type artisanal	77	10,8	12,2	42,9	16,6	40,6	60,1	11,5
Chauffeurs	78,6	12,2	9,2	47	19,9	33,2	56,7	8,6
Ouvriers qualifiés manutention et transport	76,2	10,8	13	45,2	16,6	38,2	57,6	13
Ouvriers non qualifiés de type industriel	77	9,9	13,2	43	15,5	41,5	59,2	12,8
Ouvriers non qualifiés de type artisanal	71,3	13,3	15,4	37,1	16,9	46	64,3	14,9
Ouvriers agricoles	76,7	12,1	11,2	37,7	17	45,3	65,5	10,3
Ensemble des ouvriers	77,2	11,2	11,6	43,2	17,5	39,2	59,2	11,1
Ensemble des professions intermédiaires	84,6	8,9	6,4	55,5	18	26,5	47,6	5,9
Ensemble des cadres supérieurs	85,2	10	4,8	59,2	20,4	20,4	44,5	4,3
Ensemble des salariés	81,7	10	8,3	50,7	18,5	30,8	52,1	7,7

Source : enquête Participation électorale 2012 (INSEE).

Lecture : Parmi les agents de service de la fonction publique inscrits sur les listes électorales, 82,9 % ont voté aux deux tours de l'élection présidentielle de 2012.

Tableau 2. Estimation de la non-participation électorale par groupe professionnel

	Nationalité étrangère	Non-inscrits	Abstention constante	Total
Agents de service de la fonction publique	2,8	5	6,5	13,7
Policiers et militaires	6,7	6,1	14,2	24,8
Employés administratifs d'entreprise	3	4,6	5,4	12,5
Employés de commerce	5,5	7,5	11,6	22,3
Personnels des services aux particuliers	12,1	8,4	8,9	26,6
Ensemble des employés	6	6,1	8,1	18,9
Ouvriers qualifiés de type industriel	7,4	6,9	6,8	19,8
Ouvriers qualifiés de type artisanal	13	9,6	11,5	30,4
Chauffeurs	5	8,8	8,6	20,8
Ouvriers qualifiés manutention et transport	5	9,3	13	25
Ouvriers non qualifiés de type industriel	8,6	9,3	12,8	27,7
Ouvriers non qualifiés de type artisanal	19	12,3	14,9	39,5
Ouvriers agricoles	10,2	10,1	10,3	27,6
Ensemble des ouvriers	10,3	9,3	11,1	27,7
Ensemble des professions intermédiaires	3	3,8	5,9	12,2
Ensemble des cadres supérieurs	4,4	2,4	4,3	10,7
Ensemble des salariés	6,1	5,7	7,7	18,4

Source : enquête Emploi 2012 (1^{re} colonne : nationalité) et enquête Participation électorale (2^e colonne : inscription sur les listes électorales ; et 3^e colonne : abstention).

Le pourcentage total est calculé de la manière suivante – par exemple, pour les employés de commerce : 5,5 % d'entre eux sont de nationalité étrangère, auxquels s'ajoutent 7,5 % des 94,5 % restants (ceux qui ne sont pas inscrits) et 11,6 % des 87,4 % restants ($94,5 - (94,5 \times 0,075)$), soit au total plus de 22 %.

Tableau 3. Contrat de travail et éloignement du vote

	Non-inscription	Abstention à au moins un tour de la présidentielle	Total
Agents de service de la fonction publique CDI	4,5	16	19,8
Agents de service de la fonction publique CDD/intérim	7,1	26,2	31,4
Employés administratifs du privé CDI	4,4	15,6	19,3
Employés administratifs du privé CDD/intérim	5,9	20,4	25,1
Employés de commerce CDI	7	20,6	26,1
Employés de commerce CDD/intérim	9,6	30,6	37,3
Personnels des services aux particuliers CDI	8,5	17,9	24,9
Personnels des services aux particuliers CDD/intérim	7,6	15,2	21,6
Tous employés CDI	5,7	17,5	22,2
Tous employés CDD/intérim	7,6	23,6	29,4
Ouvriers qualifiés de l'artisanat CDI	9,1	21,2	28,4
Ouvriers qualifiés de l'artisanat CDD/intérim	11,9	32,7	40,7
Ouvriers non qualifiés de l'industrie CDI	8,8	20,2	26,4
Ouvriers non qualifiés de l'industrie CDD/intérim	12,5	30,4	39,1
Tous ouvriers CDI	8,8	20,9	27,9
Tous ouvriers CDD/intérim	12,2	29,1	37,7

Source : enquête Participation électorale 2012 (INSEE).

Lecture : En 2012, 4,5 % des agents de service de la fonction publique ayant la nationalité française n'étaient pas inscrits sur les listes électorales. Parmi ceux qui étaient inscrits, 16 % se sont abstenus au moins à l'un des deux tours de l'élection présidentielle. Au total, 19,8 % des agents de service de la fonction publique se sont tenus éloignés du vote (soit parce qu'ils étaient non inscrits, soit parce qu'ils se sont abstenus au moins une fois).

Bibliographie

- Braconnier, Céline et Dormagen, Jean-Yves. 2007. *La Démocratie de l'abstention. Aux origines de la démobilisation électorale en milieu populaire*, Paris : Gallimard.
- Braconnier, Céline ; Dormagen, Jean-Yves ; et Rocha, Daniella. 2013. « Quand les milieux populaires se rendent aux urnes : mobilisation électorale dans un quartier pauvre de Brasilia », *Revue française de science politique*, vol. 63, n° 3, p. 487.
- Collovald, Annie et Sawicki, Frédéric. 1991. « Le populaire et le politique. Quelques pistes de recherche en guise d'introduction », *Politix*, vol. 4, n° 13, p. 7-20.
- Devetter, François-Xavier et Rousseau, Sandrine. 2011. *Du balai : essai sur le ménage à domicile et le retour de la domesticité*, Ivry-sur-Seine : Raisons d'agir.
- Franklin, Mark N. 2004. *Voter Turnout and the Dynamics of Electoral Competition in Established Democracies Since 1945*, Cambridge (Royaume-Uni)/New York : Cambridge University Press.

- Gaxie, Daniel. 1978. *Le Cens caché. Inégalités culturelles et ségrégation politique*, Paris : Seuil.
- Gougou, Florent et Mayer, Nonna. 2012. « The Class Basis of Extreme Right Voting in France: Generational Replacement and the Rise of New Cultural Issues (1984–2007) », in Jens Rydgren (dir.), *Class Politics and the Radical Right*, Londres/New York : Routledge, p. 156-172.
- Kriesi, Hanspeter ; Grande, Edgar ; Lachat, Romain ; Dolezal, Martin ; Bornschier, Simon ; et Frey, Timotheos. 2008. *West European Politics in the Age of Globalization*, Cambridge (Royaume-Uni) : Cambridge University Press.
- Michelat, Guy et Simon, Michel. 1985. « Déterminations socio-économiques, organisations symboliques et comportement électoral », *Revue française de sociologie*, vol. 26, n° 1, p. 32-69.
- Paugam, Serge. 1999. « Formes d'intégration professionnelle et attitudes syndicales et politiques », *Revue française de sociologie*, vol. 40, n° 4, p. 715-751.
- Peugny, Camille. 2015. « Pour une prise en compte des clivages au sein des classes populaires. La participation politique des ouvriers et des employés », *Revue française de science politique*, vol. 65, n° 5-6, p. 735-759.
- Schwartz, Olivier. 1998. *La Notion de « classes populaires »*, habilitation à diriger des recherches, université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines.
- Verba, Sidney ; Schlozman, Kay Lehman ; et Brady, Henry E. 1995. *Voice and Equality: Civic Voluntarism in American Politics*, Cambridge (Massachusetts)/Londres : Harvard University Press.

Camille Peugny est sociologue, maître de conférences à l'université Paris-8 et chercheur au Centre de recherches sociologiques et politiques de Paris – Cultures et sociétés urbaines (CRESPPA-CSU). Ses travaux analysent la stratification sociale et les inégalités. Il a notamment publié deux ouvrages sur la mobilité sociale : *Le Déclassement* (Grasset, 2009) et *Le Destin au berceau. Inégalités et reproduction sociale* (Seuil, 2013). Ses recherches récentes portent sur les transformations des classes populaires et le secteur des services à la personne.

Pour citer cet article :

Camille Peugny, « Loin des urnes. L'exclusion politique des classes populaires », *Métropolitiques*, 23 mars 2017. URL : <https://www.metropolitiques.eu/Loin-des-urnes-L-exclusion.html>.